

Évaluer et suivre l'état de la biodiversité, notamment par la création et le suivi d'indicateurs évaluant la fonctionnalité des écosystèmes

Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

ORIENTATION

Une meilleure connaissance et une protection renforcée de la biodiversité

OBJECTIF

Résorber les principales lacunes de connaissance sur les espèces et les écosystèmes

PROBLÉMATIQUES

L'évaluation à intervalles de temps réguliers permet de caractériser les évolutions des enjeux de biodiversité afin d'adapter les actions menées, à l'échelle des sites (adaptation des plans de gestion) et à l'échelle des territoires (adaptation des politiques). Il s'agit notamment de suivre et d'anticiper les extinctions/apparitions locales d'espèces et les modifications d'aires de répartition en réponse à divers facteurs (changement climatique, espèces exotiques). Cette évaluation prend appui sur la création et le suivi d'indicateurs renseignant sur l'état de la biodiversité, les pressions qui pèsent sur elle et les réponses territoriales à la crise écologique. Objet multidimensionnel, la biodiversité est particulièrement complexe à évaluer car il faut prendre en compte plusieurs échelles, types de milieux et états de référence.

En Nouvelle-Aquitaine, les travaux d'évaluation déclinent les travaux suprarégionaux (ex. listes rouges) mais ouvrent également des perspectives nouvelles en France (ex. Sentinelles du climat, Ecobiose). Le défi consiste à compléter, actualiser, partager des indicateurs à l'échelle régionale et à compléter les réseaux de suivi.

DESCRIPTION

1. Poursuivre et compléter les travaux régionaux d'évaluation dans les domaines continental et marin

- Réaliser des listes rouges régionales d'espèces et végétations labellisées UICN.
- Élaborer ou réviser les référentiels de bioévaluation et de hiérarchisation des enjeux sur les espèces et les habitats, afin d'identifier les éléments pour lesquels la Nouvelle-Aquitaine a une forte responsabilité (ex : Lamproie marine, Écrevisse à pattes blanches,...).
- Développer les référentiels d'évaluation sur les habitats : listes rouges, listes d'habitats sensibles, ...
- Améliorer les méthodes de suivi et d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels (échantillonnage, protocoles de suivi, analyses diachroniques, ...)
- Cartographier les zones à enjeux dans le territoire régional (hotspots) grâce à une meilleure connaissance des menaces et des pressions sur la biodiversité.
- Poursuivre les évaluations du patrimoine géologique.
- Renforcer les connaissances sur l'état et les tendances d'évolution de la biodiversité ordinaire à l'échelle régionale en dressant des états de référence (pollinisateurs, faune des sols, zones humides...).
- Poursuivre les évaluations économiques des services rendus par les écosystèmes de Nouvelle-Aquitaine.
- Définir le bon état écologique des espaces agricoles et forestiers (lien avec les travaux du CNRS de Chizé).

2. Améliorer, partager, mettre en place des indicateurs

- Définir et partager des critères, des seuils et des indicateurs régionaux pour évaluer l'état de conservation des écosystèmes et des populations à travers une approche systémique (fonctions, compartiments biologiques, sol, eau, air,...), en cohérence avec la définition du bon état de conservation des espèces sauvages et des habitats naturels selon la Directive européenne Habitats Faune Flore.

Évaluer et suivre l'état de la biodiversité, notamment par la création et le suivi d'indicateurs évaluant la fonctionnalité des écosystèmes

- Créer des indicateurs permettant de suivre l'évolution de la biodiversité d'un point de vue fonctionnel (cortèges saproxyliques, microbenthos,...).
- Poursuivre le développement d'indicateurs en appui aux politiques publiques et aux usages socio-économiques, qui soient cohérents entre les différents échelons de gouvernance (cf. fiche A4).

3. Développer et renforcer les dispositifs de suivi et de surveillance sur le long terme

- Former les acteurs (gestionnaires de milieux, agents des collectivités territoriales, usagers, ...) à des protocoles de suivi simples et facilement reproductibles.
- Développer le suivi des individus (radiopistage des poissons en montaison et en dévalaison, suivis chiroptères, mammifères marins,...).
- Développer un réseau de surveillance sur la flore, en complémentarité du réseau de suivi des stations d'espèces végétales rares et menacées de Nouvelle-Aquitaine.
- Développer les méthodes de surveillance cartographique des habitats naturels.
- Poursuivre et renforcer le réseau de surveillance des habitats terrestres de Nouvelle-Aquitaine coordonné par les CBN (plus de 2000 placettes permanentes de suivi mises en place depuis 2011).
- Développer le suivi de la biodiversité ordinaire en lien avec les programmes de sciences participatives notamment (cf. fiche A1).
- Surveiller l'introduction et la dissémination d'EEE notamment avec l'aide des réseaux techniques en place et des acteurs volontaires (comité régional des sports de nature par exemple) (cf. fiche A14).
- Favoriser la mise en réseau des dispositifs de suivi (aux niveaux régional et national) et l'harmonisation des protocoles de suivi mis en place sur des objets similaires, afin de permettre les synthèses régionales.
- Améliorer la structuration des données de suivi et développer les outils de gestion de données et de suivi afin de permettre les analyses et synthèses régionales (cf. fiche action A4).
- Poursuivre et développer le suivi et l'évaluation de l'impact des changements climatiques sur la biodiversité sur le long terme.
- Pérenniser les financements des réseaux de suivi et de surveillance à long terme.

VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Le programme de recherche "Sentinelles du Climat", commencé en 2016, a suivi des groupes d'espèces indicatrices sur 250 sites en Nouvelle-Aquitaine pendant 6 ans. L'objectif était d'évaluer les tendances d'évolution dans différents milieux face aux variations climatiques.
- Depuis 2011, les Conservatoires botaniques nationaux ont mis en place un réseau de surveillance des habitats terrestres de Nouvelle-Aquitaine (plus de 2000 placettes permanentes sur les grands types de milieux) et l'a étendu à la prise en compte de l'impact des changements climatiques.

RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Augmentation du nombre de Listes Rouges ex-régionales ou régionales de moins de 10 ans et actualisation régulière du nombre d'espèces menacées en Nouvelle-Aquitaine (amélioration de l'état des populations entre deux évaluations)
- (Ind.) Hiérarchisation des enjeux de conservation pour de nouveaux taxons, actualisation au moins tous les 10 ans des référentiels de bioévaluation régionaux réalisées et actualisation du nombre d'espèces par niveau d'enjeu
- (Ind.) Hausse du nombre de données d'occurrence et de synthèse (listes rouges, atlas,...) dans le SINP NA
- (Ind.) Hausse du nombre de synthèses de référence produites (ABC, atlas départementaux, régionaux,...) et partage de ces connaissances auprès des collectivités concernées

Évaluer et suivre l'état de la biodiversité, notamment par la création et le suivi d'indicateurs évaluant la fonctionnalité des écosystèmes

- (Ind.) Augmentation du nombre de référentiels régionaux d'état de conservation des écosystèmes
- Cartographie des zones à enjeux (hotspots) intégrant de nouveaux paramètres (pression d'artificialisation notamment)
- Augmentation de la couverture des réseaux de suivi dans les domaines continental et marin
- Actualisation régulière des ZNIEFF

ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : DREAL, OFB, Région
- **Porteurs de projets « types »** : ARB, CBN, Observatoire FAUNA, RNN de Saucats-La Brède, Départements, Collectivités locales, Acteurs de la protection de la nature, publics territoriaux (hors collectivités) et socio-économiques
- **Partenaires techniques** : ARB, CBN, Observatoire FAUNA, RNN de Saucats-La Brède, FRC, ARP, LPO, FNE, Acteurs de la protection de la nature, de l'eau et des milieux aquatiques et humides
- **Partenaires financiers potentiels** : Région, DREAL, OFB, Agences de l'Eau, Départements

DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : FEDER 2021-2027, AAP Biodiversa, Améliorer la surveillance de la biodiversité et des changements écosystémiques au niveau transnational pour la science et la société
- OFB : AAP Réaliser un Atlas de la biodiversité communale (ABC), AAP Amélioration du SINP
- Agences de l'eau (AG et LB) : dispositifs pour améliorer la connaissance des milieux humides et aquatiques (11^{èmes} programmes pluriannuels 2019-2024)
- Région : Règlement d'Intervention Biodiversité
- Dispositifs départementaux sur les inventaires et suivis en milieux naturels (subventions, aide au montage de projet, animation territoriale)
- Appui technique des pôles thématiques du SINP régional pour structurer, centraliser les données et produire des indicateurs de suivi

LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 1. Des écosystèmes protégés, restaurés et résilients (mesures 1.2, 1,3) / Axe 4. Un pilotage orienté sur les résultats (mesure 10.1)
- **Néo Terra** : Fiche 68. Plus de "zone blanche" en matière de connaissance de la biodiversité [...]
- **PRFB** : Axe 2. Renforcer la gestion durable de la forêt (fiches 16 & 21Bis)
- **SDAGE AG** : Orientation A. Mieux connaître pour mieux gérer
- **SNAP** : Objectif 7. Conforter le rôle des aires protégées dans la connaissance de la biodiversité (mesure 17)
- **SRE** : Orientation 4. Développer et partager la connaissance (AO 1)
- **SREEE** : Axe 1. [...] Amélioration et mutualisation des connaissances (action 3.4)

ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au
changement
climatique



Attractivité
& économie

